

INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA



© PHOTO ANNE KMETKO

MOT DU PRÉSIDENT

SOLIDARITÉ

Le 26 février dernier, nos collègues

américains de la Writer's Guild of America (WGA) mettaient fin à une grève de 14 semaines qu'ils avaient déclenchée afin de faire reconnaître leurs droits à un partage équitable des revenus générés par l'utilisation de leurs œuvres sur l'internet et les nouvelles plateformes numériques.

Nous les avons appuyés dans cette grève, en organisant une marche qui a réuni plus de cent vingt-cinq auteurs francophones et anglophones l'automne dernier à Montréal. Cet évènement était loin d'être isolé, puisque cette marche a été tenue dans le cadre d'une Journée internationale de la Solidarité décrétée par l'Affiliation internationale des guildes d'auteurs (IAWG), dont nous sommes membres aux côtés des Canadiens anglais, des Américains, des Britanniques, des Irlandais, des Australiens, des Néo-Zélandais, des Français et des Mexicains.

L'enjeu de cette grève déclenchée par nos collègues américains était crucial non seulement pour eux, mais pour toutes les sociétés d'auteurs à travers le monde. En effet, nous sommes tous parfaitement conscients qu'à l'avenir, de plus en plus de nos œuvres seront produites et diffusées sur les nouvelles plateformes numériques et sur l'internet. Il était donc devenu impératif de mettre en place des règles de fonctionnement et de rémunération adéquates afin de toujours continuer à être associés à la vie économique de nos œuvres.

Mais il revenait à nos collègues américains de monter au front les premiers. Qui d'autre en effet aurait pu baliser cet immense Far West que forment les nouveaux médias ? Qu'on soit d'accord ou non avec l'hégémonie

culturelle américaine, force est de constater que si la WGA n'avait pas réussi à jeter les bases d'un modèle d'affaires pour les nouvelles plateformes numériques, personne n'y serait parvenu, précisément parce que le marché audiovisuel américain est colossal.

Les auteurs avaient donc un atout de taille, puisque cette grève, si elle s'était prolongée, risquait de mettre en péril une industrie qui brasse des milliards de dollars annuellement. De plus, les demandes des auteurs étaient tout à fait légitimes. Ils voulaient principalement doubler leurs redevances sur les DVD, les faisant passer de 4 cents à 8 cents (!), et surtout établir leur juridiction sur les œuvres diffusées et créées sur l'internet et sur les nouvelles plateformes numériques.

Si les producteurs n'ont pas bougé pour les DVD, les auteurs ont fait de sérieux gains sur le reste. Ils ont d'abord fait reconnaître leur juridiction sur les nouveaux médias, obtenu des droits d'auteur sur leurs œuvres rediffusées sur les nouvelles plateformes ou téléchargées sur l'internet et établi une grille tarifaire basée sur les revenus bruts des distributeurs.

Nous ne pourrions pas, bien sûr, transposer ici de façon intégrale l'entente qu'ils ont conclue avec leurs producteurs. Mais il est évident que nous allons nous en inspirer largement dans nos négociations actuelles et futures. Et, rassurez-vous, nous ne prévoyons pas, à court, moyen ou long terme, déclencher une grève pour faire valoir nos droits. Non pas parce que nous en sommes incapables, mais parce que ce ne sera pas nécessaire. Dans les rapports que nous

entretenons avec les producteurs et les diffuseurs établis au nord du 52^e parallèle, nous privilégions la franche négociation.

En terminant, je désire remercier tous ceux qui ont participé à notre marche de solidarité. Nous vous sollicitons rarement, sachant qu'un auteur a souvent des horaires impossibles, mais lorsque nous le faisons, vous êtes toujours nombreux à répondre à l'appel.

Ça aussi, ça s'appelle de la solidarité.

Bonne écriture à tous, Internet compris ! ¶

MARC GRÉGOIRE

[SOMMAIRE]

BILLET

- 3 Le métier le plus dangereux du monde
- 14 Glamourama...

REPORTAGE

- 4 Petit tour aux RCVQ
- 7 Le programme de parrainage...
- 8 Album-photo du quiz SARTEC

DES NOUVELLES

- 10 Le dossier Claude Robinson

BRÈVES

- 10 Assurance médicaments

BRÈVES FISCALES

- 11 Plus que jamais, diversifier...

MÉMOIRES CONJOINTS

- 12 Investir dans la position concurrentielle
- 13 CRTC 2008-6

DOSSIER SARTEC

- 19 Lettre aux diffuseurs

[FÉLICITATIONS ! À NOS MEMBRES

Marcel Beaulieu, scénariste
Helen Doyle, scénariste-réalisatrice
 - Premiers lauréats de la Bourse de carrière en cinéma du CALQ.

Christine Brouillet,
 - Mérite du français dans la culture.

Patrick Huard et Stéphane Lafleur,
 - Personnalités CINÉMA 2007,
 Ciné-TV-Vidéo-Multimédia.

Jean-Claude Labrecque,
 - Jutra-Hommage.

Martine Asselin,
Québec, lieu de passage, (ex æquo)
 - Meilleur court/moyen métrage documentaire,
 Prix de l'Association québécoise des critiques de cinéma (AQCC) ;

Jennifer Alleyn,
L'atelier de mon père, (ex æquo)
 - Meilleure œuvre canadienne, Festival international du film sur l'art (FIFA) ;

Jean Bergeron,
Achever l'inachevable, (ex æquo)
 - Meilleure œuvre canadienne, FIFA ;

Richard Desjardins, Robert Monderie,
Le peuple invisible,
 - Meilleur documentaire, Prix Jutra ;

Éric Dupuis, Richard Lacombe,
L'étrange légende des gants du diable,
 - Gagnants de l'émission : **Fais ça court !** sur les ondes de Télé-Québec ;

Claude Lalonde (scénario), **Pierre Lamothe** (scénario), **Patrick Huard** (réalisation),
Les 3 p'tits cochons,
 - Billet d'or pour le film québécois ayant réalisé le meilleur box-office, Prix Jutra ;
 - Bourse de Téléfilm (40 000 \$) pour souligner le travail des artisans au cinéma : scénarisation (20 000 \$ soit, 10 000 \$ chacun) et réalisation (20 000 \$) ;

Stéphane Lafleur,
Continental, un film sans fusil,
 - Meilleur scénario, Meilleur réalisation, Meilleur film, Prix Jutra ;
 - Meilleur long métrage 2007, Prix de l'AQCC ;

Patrick Pellegrino, *Sans réserve, (ex æquo)*
 - Meilleur court/moyen métrage documentaire, Prix de l'AQCC.

[AU REVOIR !

Monsieur **Marcel Saint-Germain** et Madame **Danielle Aubry** nous ont quittés respectivement, au mois de décembre 2007 et au mois de mars dernier.

[AVIS DE RECHERCHE

Nous avons des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Succession Michel Robert, Cédric Audet, Émile Coderre, Léon Dewine, Jean Guillaume, Guy Parent, Bertrand Petit, Gema Sanchez, Taib Soufi, Najwa Tlili.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au 514 526-9196.

[NOUVEAUX MEMBRES

Depuis notre dernier numéro (décembre 2007), nous comptons les nouveaux membres suivants :

Karine BLAIS	Claude GUILMAIN
Nicolas J. BOISVERT	Sophie HARTUNG
MIRYAM BOUCHARD	Mélissa HÉBERT
Dany L. BOUCHER	Michel JACQUES
Simon BOUDREAU	Normand LABELLE
Pascal BROUARD	Michel LALIBERTÉ
Joelle CHAGNON	Jean-François LAMIRANDE
Pascal CHEVARIE	Pierre LEBEAU
Karen CHO	Marie LÉVEILLÉ
Alexis CÔTÉ	Louis MARTIN
Étienne DANO	Eza PAVENTI
Francis DELFOUR	Martin PETIT
Dominique DEMERS	Jean-François POULIOT
Marie-Hélène DUBÉ	Jocelyn ROY
Danis DUROCHER	André SAUVÉ
Marie-Pierre DUVAL	Donald SIROIS
Chantal FONTAINE	Danielle STURK
Guillaume GIRARD	Pierre TREMBLAY
Pierre GIRARD	Michel TRÉPANIÉ
Dominic GOYER	Marc TULIN
Daniel GRENIER	Marie-Hélène TURCOTTE
Daniel GROU	Tammy VERGE

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
 Montréal, (Québec)
 H2L 2Y6
 Téléphone : 514 526-9196
 Télécopieur : 514 526-4124
 information@sartec.qc.ca
 www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT
Marc Grégoire

VICE-PRÉSIDENT
Mario Bolduc

TRÉSORIÈRE
Sylvie Lussier

SECRÉTAIRE
Joanne Arseneau

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES
Michelle Allen
Louise Pelletier
Mathieu Plante
Marc Roberge
Luc Thériault, délégué des régions

SECRÉTARIAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Yves Légaré

DIRECTRICE ADJOINTE (en congé sabbatique)
Valérie Dandurand

CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL
Suzanne Lacoursière
Mélissa Dussault
Ariane Savard

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE
Odette Larin

ADMINISTRATRICE
Diane Archambault

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Micheline Giroux

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES
Mireille Lagacé

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS
Manon Gagnon

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE
M.-Josée Morin

IMPRESSION
Imprimerie EXPRESSART Inc.

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.



Le métier le plus dangereux du monde

PAR MATHIEU PLANTE

Je suis présentement au paradis : une salle de cinéma pour moi tout seul et plus de trente minutes avant le début du film. Un moment béni pour rédiger en paix le texte que vous êtes en train de lire. Bon, je sais que je vous avais promis une analyse profonde sur les différences de point de vue entre les auteurs ayant recours à un agent et ceux qui choisissent de négocier seuls leurs contrats, mais mes amis de la SARTEC m'ont rappelé que la chose avait déjà été faite (voir le compte rendu *Agents et auteurs : trop tôt ou trop tard ?* de Carmel Dumas sur le site Internet de la SARTEC, déc. 03). Comme j'ai horreur d'écrire ce qui a déjà été couché sur papier, que je suis un être profondément original, je dois changer mon fusil d'épaule et vous parler d'un sujet qui pourrait vous sauver la vie : quels sont les dangers de travailler en équipe et les menaces qui vous guettent si vous préférez au contraire travailler tout seul. Une simple confirmation de ce que vous savez déjà : écrire est le métier le plus dangereux du monde, pire encore que le déminage.

Car les périls du travail en équipe sont évidents. Bien sûr, il permet de se lancer la balle, de se « pitcher » des idées comme on dit et ce jeu peut nous transporter vers des sols très fertiles. Une équipe bien constituée est idéalement formée de gens qui ne se ressemblent pas trop. Des jeunes avec des vieux, des filles avec des gars, des capitalistes avec des communistes, des fédéralistes avec des indépendantistes, etc. afin que des points de vue divergents s'additionnent dans l'œuvre que l'on s'évertue à créer. On peut dire qu'une équipe, c'est la somme des talents et des visions de la vie de ses différents membres. Mais les inconvénients que peuvent apporter ces équipes dépassent largement le fait de ne plus pouvoir écrire tout nu en mangeant des crottes de fromage. Et si votre coauteur attrapait un rhume ? S'il s'amenait avec son vieux chien puant pour empester votre salle de réunion ? Si son problème de poux décidait de migrer vers votre cuir chevelu à vous ? De quoi donner froid dans le dos : lorsque vous êtes en équipe, vous avez potentiellement droit à tous les problèmes de vos partenaires, des conflits d'horaires aux conflits de personnalités. Tout cela

peut se terminer dans la violence et le sang. Voilà donc pourquoi certains auteurs choisissent prudemment de travailler tout seul dans leur coin, au risque de passer pour de complets rejets. Mais sont-ils nécessairement hors de danger ?

Quand on est seul au monde, maître à bord avec les deux mains sur le volant, on peut conduire notre voiture imaginaire où bon nous semble. Mais, si c'était vers le pays de la démence absolue que notre bolide nous menait ?

Quand on est seul au monde, maître à bord avec les deux mains sur le volant, on peut conduire notre voiture imaginaire où bon nous semble. Mais si c'était vers le pays de la démence absolue que notre bolide nous menait ? Vers cet hôtel enneigé où Jack Nicholson a perdu la raison dans *The Shining* ? Car lorsqu'une panne d'inspiration surgit de nulle part, tel un chihuahua enragé qui vous sectionne un mollet, *brainstormer* seul avec soi-même peut s'avérer complexe, voire dramatique. Savoir distinguer les bonnes idées des mauvaises est alors déterminant si on ne veut pas se retrouver à Louis-Hyppolite Lafontaine avec une camisole de force qui nous empêcherait définitivement de tenir un crayon. Devant des dangers aussi terrifiants, je vous souhaite tout le courage du monde.

Je profite d'une courte pause entre deux « previews » pour vous mentionner que je suis allé voir notre représentant de la caisse de la culture, Michel Lapointe, et que ça prend moins d'une heure pour y transférer vos RÉER. Plus on sera nombreux à le faire et plus notre cagnotte collective grossira, nous donnant droit à d'alléchants rabais de frais de gestion. Bon ! Ce que je redoutais le plus arrive : un baby-boomer dans la cinquantaine vient de faire son entrée dans la pénombre de la salle avec un immense sac de poulet frit et mon paradis ne m'appartient déjà plus. Ils sont vraiment partout ces baby-boomers. ¶

Petit tour aux RVCQ

PAR CARMEL DUMAS



Si j'étais « *columniste* », ceci serait une chronique d'humeur.

Si j'étais journaliste, en dépit d'avoir été bannie par Denys Arcand de sa leçon de scénario aux Rendez-vous du cinéma québécois, j'accomplirais mon devoir, je rapporterais ici l'événement, je citerais (tout croche, peut-être, mais de bonne foi, juré craché) le « professeur ». Lorsque Ségolène Roederer, en souliers rouges, armée d'autorité jusqu'aux dents, m'aurait barrée l'entrée du Bistro des Rendez-vous, comme elle s'est chargée de le faire pour les personnalités de la presse, j'aurais illico opté pour l'esclandre – « Aller, ma Ségolène, appelle la police, j'appelle mon avocat ! »

Je fabule ! Rien que d'imaginer Petite Moi admonestant ainsi Formidable Directrice me fait rire, car la vérité, c'est que confrontée à l'interdit, une telle présence d'esprit m'aurait cruellement fait défaut. J'ose espérer que je me serais tout de même montrée digne, que j'aurais évité de m'abaisser à négocier mon pardon auprès de la messagère. Après tout, Ségolène, c'est important, mais c'est un peu l'histoire de l'occasion qui fait le larron. Dans un scénario plus réaliste, je suis estomaquée, complètement déboussolée de me retrouver sur le trottoir devant la Cinémathèque québécoise, ce lieu saint qui m'a toujours été un ami. Je suis là, en plein après-midi d'un lundi gris de février, confuse, me sentant seule comme je ne l'ai été depuis longtemps, les émotions en boule, avec de vieilles questions de droits et de devoirs qui jouent au ping-pong dans ma tête. « C'est pas moi, c'est ma sœur, qui a brisé la machine à vapeur – poum, papoum... »

Je marche de long en large, déchirée entre peine et rage. Finalement, l'adolescente passionnée en moi, qui n'a jamais cessé de ronger son frein, prend la situation en main. Que la soixantaine qui me guette me pardonne mon manque de contrôle. Me voilà de retour à la Cinémathèque, me faulant dans le dos de Ségolène qui s'affaire déjà à autre chose, martelant les portes du

Bistro de toutes mes forces. Je crie assez fort pour réveiller les morts : « Denys ! Denys ! Ouvre-moi ! On ne peut pas laisser ça comme ça... tout d'un coup que l'un de nous deux tomberait raide mort avant qu'on ne puisse se parler... Quand on s'aime, il ne faut jamais se laisser sur une chicane... »

Ouf ! Je ne suis pas journaliste. L'objectivité, la subjectivité... ce que j'en sais ? Ce sont deux mots qui riment avec responsabilité, rentabilité, efficacité, loyauté... à vous de jouer ! Je m'en fous, car n'étant pas journaliste, j'ai eu le bonheur d'assister à la leçon de scénario du distingué réalisateur Denys Arcand. N'étant pas journaliste, j'ai pu me laisser émouvoir par la lucidité de cet homme droit, par sa sensibilité, par son humour, par son autodérision, par son côté Jésuite studieux, par sa vulnérable et généreuse force de création. J'ai entendu battre son cœur, je vous le jure. Et je suis reconnaissante envers Réal La Rochelle, son biographe, de ne pas avoir fait de bruit, d'être resté assis aux côtés de l'auteur-réalisateur sur le podium sans tomber dans le piège de se prendre pour un animateur de talk-show. Un ami qui offre son soutien, qui fait tout simplement cadeau de sa présence, au cas où – c'est précieux. Une leçon en soi.

Si j'étais scénariste..., certaines phrases entendues ce lundi-là dans le Bistro des « échanges fructueux » m'auraient sans aucun doute fait tiquer. Question d'orgueil ? Question de sémantique ? Ouf ! Je ne suis pas scénariste. Quand j'étais plus jeune et que les canaux spécialisés n'étaient pas si vieux, il m'est arrivé de penser l'être, je l'avoue. J'étais folle. Je ne connaissais pas encore Joanne Arseneau, pour n'en citer qu'une qui commande le respect. Une leçon en soi, Joanne.

Grâce à elle, entre autres, quelque part entre 1998 et 2008, j'ai compris que je n'étais pas un membre légitime de la SARTEC. Je n'écris ni pour la télévision, ni pour le cinéma. Et pourtant, comme une droguée, me voilà par solidarité aux Rendez-vous du cinéma québécois – où il ne reste jamais de billets pour les films que j'aimerais

voir, quand j'arrive à dépatouiller leur invraisemblable système de billetterie. Je suis là parce que c'est la journée des auteurs, et, on le sait, il n'y a pas de film sans auteur.

Si j'étais un auteur...

J'imagine que je me mettrais à nu, que j'écrirais ma vie, que je pillerais dans celle des gens autour de moi, en changeant les noms pour protéger les innocents comme les coupables. Ce ne serait ni méchant, ni gratuit de ma part. Je n'y prendrais pas vraiment plaisir. Ce serait plutôt un mal nécessaire. Parce que si j'étais auteur, il me semble que ça va de soi, je souffrirais du besoin chronique de raconter ce que je vois, ce que je sens, ce que je ressens, ce que je vis.

Si j'étais auteur, affublée de ce terrible besoin de raconter... Ouf!

Je soupçonne que ça doit être tout un bail! Je ne saurais le citer, mais j'ai cru entendre l'auteur Denys Arcand dire qu'à la fin d'une tragédie, il doit y avoir un apaisement, une sensation d'accomplissement.

Si j'étais auteur...

c'est le bonheur que je me souhaiterais.

■ SI LE SCÉNARIO VOUS INTÉRESSE...

David Mamet l'aurait dit à peu près comme ceci :

« Il faut faire saliver le spectateur, faire en sorte qu'il brûle de savoir ce qui s'en vient. Ne jamais lui présenter un personnage, ne jamais lui expliquer les choses, ne jamais interrompre l'action. Le héros veut quelque chose – son idée fixe, son obsession... c'est ça, le scénario. Bambi vs Gozilla. L'auteur vs Hollywood. »

Un auteur à succès qui préfère garder l'anonymat prétend qu'il ne faut pas se soucier de l'auditoire, parce que « personne ne le connaît »...

Truman Capote ne prenait jamais de notes durant ses entrevues – à chaud, tout de suite après, dans la concentration la plus intense, il déversait tout sur papier. Quelque part, là-dedans, se trouve l'art d'écouter avec attention. En découle peut-être l'art de mieux raconter.

■ DENYS ARCAND SUGGÈRE DE LIRE :

La poétique d'Aristote – « L'homme est le plus imitatif des animaux... c'est par l'imitation que nous prenons nos premières leçons. »

Adventures in Screen Writing et *Adventures in the Screen Trade*, de William Goldman, *Story*, de Robert McGee – et pourquoi ne pas flamber votre cachet de scénariste et vous inscrire à son séminaire ?

PARLE, PARLE, JASE, JASE

Après la leçon, il y avait le 5 à 7 autour du thème « écrire pour les petits et les grands... écrans ». Un échange sympathique. Pierre-Yves Bernard rappelle que la frontière entre cinéma et télévision est de plus en plus mince. Il raconte comment son coauteur Claude Legault et lui ont dû nuancer leurs positions — « Claude voulait faire le film *Dans une galaxie près de chez vous*, mais il ne voulait pas faire la série *Minuit, le soir...* » Ils sont arrivés au cinéma « avec deux grosses roches dans notre sac à dos – on venait de la télévision, et on arrivait avec une série jeunesse. »

Frédéric Ouellet a parlé des choix éditoriaux dans la transposition de La Grande Ourse sur la galaxie cinéma, François Létourneau a discuté de l'importation au théâtre des procédés de cinéma, et vice-versa. Pour les assidus des ateliers de la SARTEC, c'était un peu déjà-vu, mais ça fait toujours du bien de se frotter au feu sacré.

En quittant la salle, ne me demandez pas pourquoi, je n'avais pas encore mis le pied sur le trottoir en face de la Cinémathèque qu'une chanson de Jean-Pierre Ferland me montait aux lèvres : « Dans l'autobus du show-business, y'a quelques bancs en or. Un beau matin, le conducteur dit : tout l'monde change de bord. Et ça, quand ça vient, ça, c'est le plus beau moment de ta vie, quand c'est à ton tour d'être le meilleur, le plus beau, le plus grand, le plus fin... »

Maudits auteurs – toujours en train de raconter leur vie !

GARDEREZ-VOUS PARMIS VOS SOUVENIRS... ?

Vous la connaissez, cette chanson ? Vous en avez eu, de ces « rendez-vous où je n'ai pu venir » ?

Il n'est pas encore minuit le soir, mais il est tard. D'autant plus tard qu'on est lundi. Lundi, 20 heures 30, tout le monde en place pour le Défi SARTEC ! Envoie, t'es capable !

Dans le Bistro des « échanges fructueux », il plane un certain malaise. Wouf ! Wouf ! Tais-toi, Fido, il n'y a personne à la porte. Nous ne sommes vraiment pas nombreux, ni Paul, ni Ségolène n'est venu nous souhaiter la bienvenue. Et ma foi, il ne semble pas y avoir un seul étranger sur lequel nous pourrions exercer notre charme, pourtant légendaire, de joyeux naufragés au monde du cinéma. Nous formons un groupe isolé, nous nous sentons fatidiquement coupés de la fête. Le fidèle Fernand Dansereau nous fait la bise, un peu penaud de nous laisser comme ça, autant dire sans surveillance adulte, mais il est quand même plus important qu'il se rende à la salle Claude-Jutra jaser avec les cinéphiles qui sont venus voir son long métrage, *La Brunante*. Franchement, nous avons tous envie de l'accompagner, de partager avec lui ce moment de communion, ce rassemblement autour d'une œuvre.

Nous nous sommes instinctivement rapprochés les uns des autres, comme des survivants sur le site d'un

Petit tour aux RVCQ

accident. Ça n'a pas mal tourné, pour la simple raison qu'étant à peine assez nombreux pour former deux équipes de cinq, nous étions tout de même assez nombreux pour faire des fous de nous devant nos voyeurs de collègues, trop contents d'avoir été éliminés dès la période de recrutement. Nous qui nous étions précipités

Voir l'album-photo en pages 8 et 9

pour dire que Lise Lemay-Rousseau avait scénarisé *Le Matou* en 1984, ou pour associer la chanson « Il était une fois des gens heureux » au film *Les Plouffe*, ou Robert Lepage à Alfred Hitchcock... bref, nous, les heureux élus au grand jeu-questionnaire de la SARTEC, nous étions tellement nuls que Michel Coulombe nous a pris en pitié, nous épargnant tout sarcasme. Vous ne pouvez vous imaginer combien ça fait mal ! Quand on sait l'amour et la perversion qu'il met chaque année dans l'animation du quizz, quand on l'a entendu se moquer des ignorants qui se plantent, ou mousser la rivalité entre les dictionnaires du cinéma ambulants, on prend la pleine mesure de notre inaptitude.

Auriez-vous fait mieux ? Par exemple, si on vous demandait de compléter cette réplique et de dire qui la donne dans quel film ?

-« T'as une belle susceptibilité féminine. Les filles aiment ça parce qu'elles peuvent flirter avec le lesbianisme sans nécessairement avoir à changer leurs habitudes alimentaires au lit. T'es comme un... »

Lundi soir, 21 heures, peut-être 21 heures 30. T'es comme un quoi, donc ? T'es comme « un combo deux pour un », voyons ! C'est Patrice Robitaille qui disait ça, dans *Québec-Montréal* ! Son personnage s'appelait Rob, et Patrice était un des trois scénaristes, avec Jean-Philippe Pearson, et le réalisateur Ricardo Trogi. Ça prend un abruti pour ne pas avoir toutes ces précisions sur le bout de la langue ! « Comme le disait le grand Jules César : l'avenir appartient à ceux qui se lavent tôt parce qu'il reste de l'eau chaude ! » Ça, les amis, c'est de la bouche du Capitaine Charles Patenaude *Dans une galaxie près de chez vous*, et c'est l'humour des scénaristes Claude Legault et Pierre-Yves Bernard.

À nous faire ainsi rafraîchir la mémoire, nous nous sommes bidonnés. Comme quoi les jeux éducatifs peuvent vraiment mettre de l'ambiance dans une petite soirée intime !

Et ce n'est pas tout – on a eu droit à des prix. Merci, la SARTEC – c'est toujours consolant d'aller au cinéma ! ■

ONF – STUDIO ANIMATION ET JEUNESSE

PROGRAMME FRANÇAIS

Cinéaste recherché(e)

19^e édition 2008-2009

Date limite d'inscription : le 14 juillet 2008

CINÉASTE D'ANIMATION VOULANT RÉALISER UN PREMIER FILM PROFESSIONNEL

Avez-vous déjà à votre actif au moins un film animé, artisanal ou scolaire ? Le Studio Animation et Jeunesse du Programme français de l'Office national du film du Canada vous offre l'occasion de réaliser une première œuvre animée professionnelle.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Est admissible tout Canadien ou Canadienne francophone ayant déjà réalisé, dans des conditions non professionnelles, au moins un film d'animation sonorisé.

www.onf.ca/professionnels/aide.php?id=31

Information : 514 283-9332

courriel : d.ayotte@onf.ca

CONCOURS DE COURTS MÉTRAGES ENVIRONNEMENTAUX

Caméra verte 2008 !

Caméra verte invite les cinéastes de la relève ou amateurs à réaliser confondus, d'une durée de 30 secondes à 5 minutes sur le thème de la participation citoyenne.

Les films primés seront dévoilés lors d'un gala organisé dans le cadre des prochaines RIDM (Rencontres internationales du documentaire de Montréal), volet ÉcoCaméra, au Cœur des sciences de l'UQAM, en novembre 2008.

www.cameraverte.org

Date limite pour soumettre votre film : 31 juillet 2008

ENVIRONNEMENT



© PHOTO ANNE KMETYKO

Le programme de parrainage de la Sartec

PAR LOUISE PELLETIER

Cette année la SARTEC a fourni des mentors à onze jeunes auteurs de cinéma grâce au programme de parrainage que nous gérons en association avec l'Aide aux jeunes créateurs de la SODEC.

« Cours écrire ton court » (concours de courts métrages de la SODEC) constitue le premier volet du programme : les cinq finalistes francophones ont eu droit à un parrain SARTEC pour les conseillers dans l'écriture de la version finale de leur projet. Ces parrains ont été choisis par Michelle Allen de la SARTEC, ainsi que Marie Potvin et Hélène Dumont de la SODEC. « L'auteur-conseil doit aider le jeune auteur à aboutir dans sa démarche » explique Michelle. « Nous nous efforçons donc de choisir un auteur-conseil qui aura une certaine affinité avec l'univers du jeune auteur, il ne s'agit pas de réorienter le projet, ni de le castrer. » Michelle qualifie de « marathon d'écriture » l'étape finale de « Cours écrire » où les finalistes ont trois semaines, et trois rencontres avec leur auteur-conseil, pour mettre au point la dernière version de leur texte.

La parrainage, [...] c'est un lien humain entre des jeunes auteurs et des gens de métier.

Dans le cadre du second volet du programme, la relation avec l'auteur-conseil s'étend sur deux mois ; ce parrainage SARTEC est offert à quelques scénaristes choisis par la SODEC parmi les auteurs dont les projets ont été retenus par le jury de l'Aide aux jeunes créateurs. Cette année, cinq auteurs de courts métrages et une auteure de long métrage ont ainsi bénéficié d'un parrain : Étienne Paquette (*L'âge d'or*), Joëlle Desjardins-Paquette (*L'attente*), Sébastien Gauthier (*Petites filles saoules*), François Tremblay (*Le sous-marinier devenu poisson*), Élise Simard (*Une histoire racontée*) et Audrey Gauthier (*Mon châtement*, long métrage).

À la SARTEC, c'est Michelle Allen qui, depuis quatre ans, se charge du « maillage », c'est-à-dire de trouver un conseiller pour chaque projet. « Je demande d'abord aux auteurs quelle sorte d'univers ils veulent mettre en place, dit Michelle, et s'ils ont déjà un conseiller en tête. Souvent les jeunes auteurs demandent la vedette de l'heure, c'est à dire l'auteur-réalisateur qui vient de remporter le Jutra du meilleur film ou de faire un succès en salle... ces gens-là n'ont pas toujours le temps de parrainer un projet. Je demande alors aux jeunes auteurs de faire une réflexion, de s'intéresser aux scénaristes sur les génériques des films et des séries qu'ils aiment, et de me suggérer un autre nom. » Michelle est très contente de la réponse des scénaristes d'expérience, la plupart acceptent d'être parrains. Cette année, les six parrains sont : Fernand Dansereau (*L'âge d'or*), Stéphane Lafleur (*L'attente*), Louise Archambault (*Petites filles saoules*), Frédéric Ouellet (*Le sous-marinier devenu poisson*), Normand Canac-Marquis (*Une histoire racontée*), Renée Beaulieu (*Mon châtement*).

Depuis ses débuts, il y a bientôt dix ans, le programme de parrainage a fait ses preuves. Michelle reçoit beaucoup de commentaires favorables de la part des parrainés. Les parrains continuent souvent à aider leur « élève » sur une base volontaire. « Parce que le parrainage, affirme Michelle, c'est beaucoup plus que des conseils de scénarisation, c'est un lien humain entre des jeunes auteurs et des gens de métier. »

Le programme de parrainage est subventionné par Emploi-Québec et fait partie des programmes de formation continue offerts aux membres des différentes associations qui représentent des auteurs (la SARTEC, l'AQAD, l'APASQ, la SPACQ, l'UNEQ.) La SARTEC offre aux auteurs-conseils un cachet de 3 000 \$ pour un film de soixante minutes et plus et de 1 500 \$ pour un court métrage. Le parrainé n'a rien à déboursier à part des frais d'inscription de 40 \$ par participant. ■

Quiz SARTEC

Garderez-vous parmi vos souvenirs... ?

PHOTOS PAR DOMINIQUE CHARTRAND



1



2



3



4



6

© ÉTIENNE MORIN, PHOTOGRAPHE



7



8



10



11



9



12

Animé avec brio par notre collègue **1** Michel Coulombe, le quiz SARTEC s'est déroulé le 18 février dernier dans le cadre des RVCQ. Une centaine de films québécois ont fait l'objet de questions. **2** **7** La sélection des équipes a été faite sur place de façon fort amusante sous la vigilance du juge **3** Nicolas Gendron et des arbitres **10** Sylvie Lussier et **7** Pierre Poirier. Ce fut une belle occasion pour le cinéaste **12** Alain Chartrand et le critique et théoricien du cinéma québécois **8** Yves Lever de même que pour les personnes présentes **9** **4** **11** de se rafraîchir la mémoire ou encore de mesurer leurs connaissances cinématographiques. L'invité-mystère, **6** l'auteur Marc Robitaille, nous a parlé de son film, *Un été, sans point ni coup sûr*, réalisé par Francis Leclerc, dont la sortie est prévue le 1^{er} août prochain.

« À nous faire ainsi rafraîchir la mémoire, nous nous sommes bidonnés. »



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24

Une suite ininterrompue de questions et une myriade de jeux, savamment concoctés par les scénaristes **13** Joanne Arseneau, **23** Mathieu Plante et le gagnant de *Tous pour un du cinéma québécois* Nicolas Gendron, ont permis à certains joueurs **14** **16** **17** de montrer leur savoir-faire en proposant, entre autres, des mimiques expressives et drôles à leurs coéquipiers **15** **22** Gabriel Pelletier et **20** Carmel Dumas pour le plaisir du public et des arbitres **19** Sylvie Lussier et Pierre Poirier **24** comme de nos collègues **18** Geneviève Lefebvre et **21** Louis Bélanger.

UN GROS MERCI À TOUS ET À TOUTES !

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR !

ASSURANCE MÉDICAMENTS RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE LA SARTEC

IMPORTANT !

L'accès à l'ensemble des avantages de notre Régime d'assurance collective est fonction de la moyenne de vos revenus. En fait, seuls les membres dont les revenus SARTEC sont supérieurs à 10 000 \$ ont une protection incluant l'assurance invalidité (courte et longue), des frais paramédicaux, les médicaments, etc. C'est le cas pour près de 350 d'entre vous.

Chaque année, à cette période-ci, nous mettons à jour la moyenne des revenus pour établir l'admissibilité au Régime et procédons alors à un reclassement des membres, effectif au 1^{er} mai.

Le membre, dont la **moyenne des revenus SARTEC demeure supérieure à 10 000 \$**, continue d'être couvert par le Régime SARTEC et ne reçoit aucun avis particulier (à moins d'être inscrit au plan familial ou monoparental pour lequel il sera alors facturé en sus). Si toutefois, sa situation a changé par rapport à l'an dernier (ajout de conjoint/e ou d'enfant, par exemple), il doit aviser la SARTEC pour s'inscrire au plan familial ou monoparental.

Le membre, dont la **moyenne des revenus SARTEC descend sous le seuil des 10 000 \$**, n'est plus admissible à notre Régime (sauf pour l'assurance vie) après le 1^{er} mai et reçoit alors un avis à cet effet lui demandant, entre autres, de s'inscrire à la Régie de l'assurance médicaments du Québec.

Le membre, dont la **moyenne des revenus SARTEC est pour la première fois supérieure à 10 000 \$**, est avisé qu'à partir du 1^{er} mai, il sera désormais couvert par le Régime SARTEC. Aux fins de l'assurance médicaments, s'il a un/e conjoint/e ou un/e enfant, il devra alors lui aussi aviser la SARTEC pour s'inscrire au plan familial ou monoparental, qui lui sera alors facturé en sus.

Pour toute question sur votre admissibilité à l'assurance médicaments, votre adhésion au plan familial ou monoparental ou pour toute information supplémentaire sur le Régime d'assurance de la SARTEC, n'hésitez pas à communiquer avec Odette Larin au (514) 526-9196. **■**

* L'inscription du conjoint ou d'un enfant au Régime SARTEC n'est cependant pas obligatoire si le conjoint/e ou l'enfant sont déjà couverts par un autre régime privé ou, dans le cas d'un enfant, s'il a plus de 18 ans et n'est plus aux études ou, si encore aux études, plus de 25 ans.

Des nouvelles

Le dossier Claude Robinson



La cause de Claude Robinson sera entendue à l'automne par le juge Claude Auclair de la Cour supérieure du Québec. Le procès débutera le 2 septembre et devrait se poursuivre jusqu'en mars 2009. Quatre-vingts jours d'audience et de délibérations sont prévus.

Claude Robinson poursuit Cinar et al depuis 1996 pour contrefaçon de droits d'auteur. En 2002, à la suite d'une décision unanime de l'Assemblée générale, la SARTEC créait un fonds en fidéocommis pour soutenir l'auteur dans sa lutte et vous êtes nombreux à y avoir contribué.

Grâce à la générosité des créateurs et à l'appui important des associations du milieu, le montant des sommes recueillies se chiffrait à près de 60 000 \$. Plus de 50 000 \$ ont depuis été dépensés en frais d'expertise, débours, taxes, etc.

Alors que Claude Robinson, après 12 ans d'interminables procédures, va bientôt entreprendre une étape cruciale dans sa quête de justice, la SARTEC entend solliciter de nouveau dans les prochaines semaines la communauté des auteurs et les associations du secteur afin de témoigner de façon concrète de l'appui du milieu.

Entre temps toute personne déjà désireuse de contribuer peut le faire en versant sa contribution à la « SARTEC en fidéocommis pour Claude Robinson ».

Pour plus d'information ou pour connaître les règles du fonds et la genèse du dossier, consultez les articles de l'info-SARTEC aux adresses suivantes :

www.sartec.qc.ca/info/archiv_infos/200203/info/article5a.htm

www.sartec.qc.ca/info/archiv_infos/200203/info/article5b.htm

www.sartec.qc.ca/info/archiv_infos/200510/info/article3.htm



Plus que jamais, diversifier est à votre portée!

PAR MICHEL LAPOINTE

caisse de
laculture

En matière d'investissement, on dit que la diversification est une règle d'or, une priorité, une stratégie incontournable. Pourquoi est-ce si important ? Et surtout, à quoi faisons-nous allusion quand on parle de diversification ?

En matière de placements, la diversification consiste à pondérer ses épargnes dans des véhicules de placements qui réagissent différemment dans le marché financier, tout en maximisant soit le rendement, soit la sécurité du capital ou toutes combinaisons imaginables des deux, en limitant les baisses lorsque les marchés sont instables ou baissiers. C'est simple et logique !

Comment réussit-on une bonne diversification de placements ? En premier, vous devez *mesurer votre aversion face aux risques, votre horizon de placement et votre situation financière*. Une fois cette mesure établie, que l'on appelle dans le jargon financier « profil d'investisseur », l'étape qui suit est *l'élaboration de votre stratégie de placement*. Il s'agit alors de choisir parmi tous les véhicules sur le marché, ceux qui composeront votre portefeuille pondéré, selon votre profil d'investisseur. La diversification tiendra compte, entre autres, d'une répartition géographique, d'une diversification des secteurs de l'activité économique, de la sensibilité du marché aux fluctuations de taux d'intérêts et de vos préférences. La dernière étape consiste à *établir une fréquence de suivi* pour maintenir la stratégie ou la réviser selon l'évolution de vos placements en fonction de votre cycle de vie financière.

La diversification a fait ses preuves, de nombreuses études ont démontré qu'elle contribue à réduire le risque global d'un portefeuille, tout en

maximisant le potentiel de rendement. Ce n'est pas simple et il faut être rigoureux, un rendement annuel de 5 % avec une stratégie sécuritaire peut très bien convenir pour certains alors que d'autres préféreront un rendement nettement supérieur en assumant les risques qui lui sont associés. Une chose est certaine, la relation risque/rendement existe depuis la naissance des marchés. Il s'agit d'établir ce que vous souhaitez et pouvez tolérer.

Le nombre de véhicules de placements a explosé au cours des 15 dernières années. Toutes les grandes institutions financières disposent maintenant d'outils et de produits permettant d'établir une diversification qui correspond à votre situation. Alors que c'était réservé aux mieux nantis il n'y a pas si longtemps, de nos jours, il n'y a plus de raison de ne pas profiter des avantages de la diversification, quel que soit votre portefeuille. Un portefeuille non diversifié c'est un peu comme un club sportif professionnel composé uniquement de joueurs d'avant, personne pour garder les buts, ou à l'inverse composé uniquement de gardiens de but, personne pour en compter !

Votre Caisse de Sécurité de la SARTEC vous permet de bien diversifier vos placements et d'épargner sur vos frais de gestion. Pour joindre vos conseillers, n'hésitez pas à contacter la **Caisse de la Culture** au 514 285-2126. Ils vous assisteront dans l'élaboration de vos stratégies d'investissement. ■

Michel Lapointe, planificateur financier au poste 250 ou **Martin L. Marcotte**, conseiller en épargne spécialisé au poste 236. ■

En janvier et février derniers, la SARTEC a présenté deux mémoires conjoints. Le premier présentait la position du secteur culturel au Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. Le second traitait de la divulgation de certaines données financières par le CRTC. Nous en présentons ici les grandes lignes. Leur version intégrale est disponible sur notre site Internet.

Investir dans la position concurrentielle du Canada

ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR CULTURE-RADIODIFFUSION-TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans son document de consultation du 30 octobre 2007 intitulé *Investir dans la position concurrentielle du Canada*, le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence posait diverses questions relatives aux politiques d'investissement et leur impact sur la productivité et la compétitivité du secteur « industries culturelles, radiodiffusion et télécommunications ».

Pour les associations signataires, compte tenu des particularités de ce secteur, le régime mis en place en matière de propriété et de contrôle canadiens assure un niveau élevé de compétitivité qui ne serait pas pensable si de telles balises étaient supprimées.

Qui plus est, les associations considèrent que, l'accroissement de la compétitivité et de l'efficacité suppose le renforcement des mesures visant à garantir le contrôle canadien sur l'ensemble des entreprises de ces trois secteurs. L'amélioration de la compétitivité canadienne requiert des mesures plus fortes afin de promouvoir la production et la diffusion d'œuvres canadiennes originales.

Enfin, les signataires concluent que non seulement ce secteur est un important moteur économique et est très compétitif en raison des politiques mises en place pour en assurer l'essor, mais personne n'a été en mesure de démontrer que d'autres mécanismes permettraient d'atteindre les objectifs de politiques économiques et non économiques des secteurs des industries culturelles, de la radiodiffusion et des télécommunications tout en permettant aux entreprises œuvrant dans ces secteurs d'être plus concurrentielles qu'elles le sont à l'heure actuelle.

VOICI QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES.

En 2006, au Québec, a été produits :

- Près de 300 albums francophones d'artistes québécois dont la vente de CD des artistes originaires de la province correspondait à 42,5 %. Ce qui représente plus de 5 M\$ de CD vendus en plus des 2 millions d'entrées au 4 601 représentations à des spectacles de chanson et de variétés d'artistes du Québec en 2006, ce qui a généré des revenus de plus de 48 M\$ de dollars.
- Près de 8 000 heures d'émissions de télé par des producteurs indépendants pour une valeur de 716 millions de dollars.
- Une trentaine de long métrage pour une valeur de 91 millions de dollars.
- Les 10 émissions de télé les plus populaires au palmarès des meilleurs résultats d'écoute sont québécoises tandis que les dix films les plus populaires au Québec, six étaient québécois en 2005 (deux en 2006). Pour ces deux années, la première place était occupée par une production réalisée au Québec. ¶



CRTC 2008-6

APPEL AUX OBSERVATIONS SUR LA DIVULGATION DES DONNÉES FINANCIÈRES CUMULATIVES CONCERNANT LES GRANDS GROUPES DE PROPRIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION EN DIRECT ET DE RADIODIFFUSION

Dans ce deuxième mémoire, la SARTEC, l'ADISQ, l'APFTQ, l'ARRQ et l'UDA se réjouissent de l'intention du CRTC de divulguer publiquement l'information extraite chaque année des rapports annuels des grands groupes de propriété et comprenant les sommaires financiers de stations de télévision en direct et de radio, les contributions générales de la radio au développement de contenu canadien ainsi que les données reliées aux dépenses en programmation canadienne, réparties par catégories de programmation.

Les associations sont d'avis qu'il est essentiel que le public ait accès à des données permettant de constater, chiffres à l'appui, les ressources investies dans la programmation canadienne et les contenus de la radio par les grands groupes de propriété d'entreprises de radio et de télédiffusion en direct.

Elles postulent que la politique proposée par le CRTC, lorsque mise en œuvre, n'affectera pas les exigences de divulgation qui existent déjà et pour une meilleure transparence, elles recommandent au Conseil de s'assurer, entre autres, d'étendre aux entreprises possédant des propriétés dans le domaine des services de programmation spécialisés et payants l'obligation de divulguer les données par catégories de programmation et d'imposer des exigences de transparence aux entreprises au sein du système de radiodiffusion canadien. Les données relatives aux contributions au développement de contenu canadien devraient être présentées par catégorie de contributions et ventilées selon les organismes tiers bénéficiaires de ces contributions. Une telle pratique permettrait des analyses comparatives plus rigoureuses.

Elles considèrent que la Société Radio-Canada devrait également être visée par les exigences de divulgation puisqu'elle intervient dans le système canadien de radiodiffusion selon des bases comparables aux groupes d'entreprises privées de même que pour le réseau TQS étant donné la place qu'il occupe dans le paysage télévisuel québécois.

Enfin, les cinq associations estiment que l'intégrité du processus public inhérent à la mise en œuvre des politiques de radiodiffusion requiert l'accès à des informations fiables. Un tel accès est essentiel pour pouvoir évaluer l'impact des politiques de même que la capacité des entreprises à contribuer à la réalisation des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion. ¶



ASSOCIATION DES
PRODUCTEURS DE
FILMS ET DE
TÉLÉVISION DU
QUÉBEC



ASSOCIATION DES RÉALISATEURS
ET RÉALISATRICES DU QUÉBEC



société
des auteurs
de radio,
télévision
et cinéma



UNION DES ARTISTES



DOMINIQUE CHARTRAND

GLAMOURAMA

...la vie brûlante des auteurs

PAR GENEVIÈVE LEFEBVRE

Un soir de janvier, après une réunion forte en thèmes et abondamment arrosée d'un excellent Chianti chez Roméo rue Mont-Royal, votre Joanne Arseneau et moi-même discussions d'un vide existentiel navrant dans le merveilleux monde des scénaristes ; nous n'avions pas de presse « *people* ».

Pas d'« Écho-vedette » pour croquer sur le vif nos entrées fracassantes sur les tapis rouges, pas de « Semaine » pour éclairer publiquement les profondeurs abyssales de nos âmes en quête de sens (et du dernier chèque, toujours pas rentré), pas de « Lundi » pour clamer à la face du monde que nos pyjamas de travail sont signés Zellers, pas de Châtelaine, d'Actualité, que dis-je de « Vogue » ou de « Monde » pour afficher fièrement nos derniers succès, nos avis sur la situation au Moyen-Orient, nos recettes préférées et les derniers conseils de notre coach de vie.

Mes amis, l'heure était grave. Depuis trop longtemps déjà, nous portons notre souffrance en silence, arborant des airs de martyrs sur la croix en espérant en vain que quelqu'un, n'importe qui, remarque notre potentiel de vedette.

Le mot est lâché.

Vedette.

Les scénaristes ne prennent pas leur place, les scénaristes sont oubliés, négligés, abandonnés, ignorés... Suffit !

Suivant l'adage « *never complain, never explain* » nous avons donc décidé de lancer la page « *glamour* » de l'Info-SARTEC !

Nous traiterons ici de sujets essentiels ; quel est le meilleur bar en ville pour aller écluser un refus de Téléfilm ? Le Botox devrait-il être déductible d'impôt pour la ride du scénariste ? Quel est le meilleur « *comfort food* » pour passer à travers un « *deadline* » effréné ? Quelle est votre activité « *procrastination 101* » préférée ? Le meilleur restaurant pour négocier, annoncer à votre producteur que vous le quittez ou simplement être vu en train de rire très fort en compagnie d'Érik Canuel ?

Pour paraphraser McLuhan, l'image étant le message, nous entrerons de pleins pieds dans le monde du futile, du vain et de l'existentiel.

Comment trouver votre prochaine tenue de gala à Paris lorsque votre série sera enfin achetée par France 2 ? Comment s'habiller selon que vous êtes invités à *Cabine C* ou à *Tout le monde en parle* ? Qui sont les meilleurs photographes pour votre photo de presse ? Poser, ou ne pas poser nu à la une du Devoir ?

Et enfin, notre carnet mondain vous tiendra au courant de tous les potins dignes d'intérêt dans le merveilleux monde des

auteurs. Vous avez enfin gradué de la plume fontaine à Final Draft ? Vous accouchez en Namibie ou venez d'être inséminé par l'Église de Scientologie ? Vous courez votre prochain marathon à Ottawa ?

Faites-nous le savoir ! Votre chroniqueuse ayant autre chose à faire que de fouiller dans vos poubelles, cette page sera nourrie de ce que vous voudrez bien nous communiquer sur le glamour de votre vie trépidante. Dans l'éventualité d'une avalanche de courrier pour ce tout petit espace d'une page, faudra boire, pardon, voir. Ou convaincre le conseil d'administration de débloquer un plus gros budget papier...

En attendant, deux brèves pour cette première édition.

UNE SCÉNARISTE À HOLLYWOOD

Notre collègue Nathalie Petrowski était à Hollywood pour la cérémonie des Oscars. Je lui ai envoyé les seules questions vraiment pertinentes pour cette page ;

- Nathalie, tu portais quoi sur le tapis rouge ?

- Le Château pour la robe et Payless pour les souliers.

- Quelle vamp tu fais ! Suite à la victoire de Diablo Cody pour le meilleur scénario original (JUNO), crois-tu que l'avenir du scénariste réside dans un passé de star du strip-tease ?

Nathalie est une fille rigoureuse, elle y pense encore. En attendant, fait un peu frette pour mettre tout le monde tout nu. On reposera la question cet été, en pleine canicule, d'accord ?

DES AUTEURS MUSCLÉS

Sur le boulevard St-Laurent, des auteurs à succès ont été vus entrant et sortant d'un endroit douteux, portant des sacs qui, de loin, semblaient bourrés de billets de banque. Il s'avère que les sacs contenaient des vêtements de sport que l'endroit en question est le prestigieux club sportif l'Apogée.

Pour la modique de somme de 34,50 \$ par mois, vous pouvez y croiser Richard Blaimert, Joanne Arseneau et Pierre-Michel Tremblay, dans leur plus bel appareil, suant sang et eau sur autre chose qu'un nœud dramatique.

Sur le prospectus que m'a remis la gentille réceptionniste, éberluée que l'on enquête sur les vedettes de l'écriture, le cours de boxe bien en évidence est la preuve que le centre comprend les besoins des auteurs.

Avouez... ça fait rêver. []

TÉLÉFILM

Programme d'aide à l'écriture de scénarios

Projets de long métrage de fiction

dépôt : **lundi 5 mai 2008**

Les projets doivent être reçus au plus tard à la date mentionnée.

personne-ressource : **Brigitte Dupré**

DUPREB@telefilm.gc.ca

tél.: (514) 283-6363 ou 1 800 567-0890

www.telefilm.gc.ca

SODEC

Programme d'aide à la scénarisation

Volet 1 – Aide sélective aux scénaristes et scénaristes-réalisateurs

dépôt : **vendredi 20 juin 2008**

Programme d'aide aux jeunes créateurs

Volet 1 – Aide à la scénarisation

dépôts : **vendredi 16 mai 2008** et **vendredi 7 novembre 2008**

- La SODEC procède à l'étude d'une demande **seulement si elle est reçue avant 17h00** aux dates de dépôt spécifiées

tél.: 514 841-2200 ou 1 800 363-0401

télééc.: 514 864-3949

www.sodec.gouv.qc.ca

www.jeunescreateurs.qc.ca

Bourses SACD

Programme de bourses à la création

Budget annuel de 15 000 \$ jusqu'à concurrence de 4 000 \$ chacune.

dépôt : **en tout temps**

www.sacd.ca/fr/bourses.html

Les dossiers doivent être adressés à :

SACD / Comité de sélection des Bourses
4446, boulevard Saint-Laurent, bureau 202
Montréal (Québec) H2W 1Z5

ARTS MÉDIATIQUES

Conseil des arts du Canada

Subventions aux artistes du cinéma et de la vidéo :

■ Subventions de scénarisation

Prochaine date d'inscription : **1^{er} octobre 2008**

■ Subventions de voyage aux professionnels des arts médiatiques

Inscription : **en tout temps** (au moins 6 semaines avant la date de départ)

Les artistes francophones doivent communiquer avec

Marie-France Thérien, agente du Service des arts médiatiques

Téléphone : 1 800 263-5588 (sans frais) ou

613 566-4414, poste 5253

Courriel : marie-france.therien@conseilarts.ca

www.conseilarts.ca/mediatiques/

Conseil des arts et des lettres du Québec

Bourses de type A et B

Prochaine date d'inscription : **10 septembre 2008**

- recherche et création
- perfectionnement

Bourse de déplacement aux professionnels des arts médiatiques

Inscription : **en tout temps**

Montréal : 514 864-3350 ou 1 800 608-3350

Québec : 418 643-1707 ou 1 800 897-1707

www.calq.gouv.qc.ca/artistes/arts_media.htm#dep

Regard sur le court métrage au Saguenay Prix Meilleur scénario accompagné d'une bourse de 1 000 \$ de la SARTEC

Sophie Dupuis, *J'viendrai t'chercher*

Elle a également reçu pour son court métrage
le Prix du public.

Le Festival Regard sur le court métrage au Saguenay se terminait le 16 mars dernier et pour sa 12^e édition le festival a fait l'ajout d'un volet compétitif. À cette occasion, la SARTEC a offert une bourse de 1 000 \$ au Meilleur scénario de langue française d'ici. Le jury composé de Laurent Lucas (président), des scénaristes-réalisateurs Bogdan Stefan et Guylaine Dionne, a décerné le prix du meilleur scénario à Sophie Dupuis pour son court métrage : *J'viendrai t'chercher*, également célébré par le prix du public.

À VOS AGENDAS

Hot Docs

du 17 avril au 27 avril 2008

LE FORUM DOCUMENTAIRE DE TORONTO

23-26 AVRIL 2008

date limite pour soumettre un projet : 1^{er} février 2008

date limite pour les places d'observateurs : 15 mars 2008

contact : **Michaëlle McLean**

tél. : 416 203-2155, poste 228

mmclean@hotdocs.ca/www.hotdocs.ca

TÉLÉFILM CANADA

Fonds du long métrage du Canada

Volet sélectif – Année 2008-2009

- *Incendies*, adaptation de la pièce de Wajdi Mouawad et réalisation de Denis Villeneuve
- *Les pieds dans le vide*, écrit par Vincent Bolduc et réalisé par Mariloup Wolfe
- *Noémie*, tiré des romans de Tibo, écrit par Marc Robitaille et réalisé par Frédérick D'Amours
- *Léo Huff*, écrit et réalisé par Sylvain Guy
- *Les doigts croches*, écrit et réalisé par Ken Scott
- *Opération Casablanca*, écrit et réalisé par Laurent Nègre
- *Simon Konianski*, écrit et réalisé par Micha Wal

Appel de projets de langue française en région – décembre 2007

Projets de développement régionaux

- *Desperado*, scénaristes : Richard Angers, David Doyon (Québec)
- *Le Coq de Saint-Victor*, scénaristes : Pierre Greco, Johanne Mercier (Québec)
- *Papyboom*, scénariste : Richard Lacombe (Québec)
- *Mathias*, scénariste : Annie Coutu (Gatineau)
- *Le clochard et le petit roi*, scénariste : Hugues Fournier (Rimouski)

Écrire au long et Feature It! – mars 2008

Initiative 3 – Développement de projets Projets de langue française, hors Montréal et hors Québec

- *Mort raisonnable*, scénario de Sébastien Gagné et Julie Gauthier, (Rimouski)
- *Trajectoire*, scénario de Nadine Valcin, (Ottawa)

Programme pilote pour le long métrage documentaire destiné aux salles de langues anglaise et française –

Téléfilm-ONF-Groupe de fonds Rogers

- *L'affaire Coca-Cola*, Carmen Garcia et German Gutierrez (Québec)
- *Le cœur d'Auschwitz*, Luc Cyr et Carl Leblanc (Québec)
- *Les dames en bleu et Michel Louvain*, Claude Demers (Québec)
- *The Paradox of Hug Hefner*, Brigitte Berman (Ontario/Nunavut)
- *Reel Injun*, Neil Diamond (Québec)
- *Le mystère MacPherson*, Serge Giguère (Québec)

www.telefilm.gc.ca

(source TÉLÉFILM)

SODEC

Dépôts de l'exercice 2008-2009 – première ronde d'investissement

Aide à la production de longs métrages du secteur privé – projets en français
1^{er} dépôt – 9 projets de longs métrages de fiction en langue française ont été retenus.

- *5150, rue des Ormes*, scénarisé par Patrick Sénécal à partir de son roman et réalisé par Éric Tessier
- *De père en flic*, coécrit par Émile Gaudreault (réal.) et Ian Lauzon
- *La flamme d'une chandelle*, écrit et réalisé par Catherine Martin
- *Les doigts croches*, écrit et réalisé par Ken Scott
- *Les grandes chaleurs*, scénarisé par Michel-Marc Bouchard à partir de sa pièce de théâtre et réalisé par Sophie Lorain
- *Les pieds dans le vide*, écrit par Vincent Bolduc et réalisé par Mariloup Wolfe
- *Incendies*, adaptation de la pièce de Wajdi Mouawad et réalisation de Denis Villeneuve
- *Noémie*, tiré des romans de Tibo, écrit par Marc Robitaille et réalisé par Frédérick D'Amours
- *Piché : entre ciel et terre*, écrit par Ian Lauzon et réalisé par Érik Canuel

Dépôts de l'exercice 2007-2008

Les longs métrages du secteur indépendant – projets en français

Dernière ronde d'investissement –

- 3 projets de longs métrages de fiction
- *À l'ouest de Pluton*, de Myriam Verreault et Henry Bernadet
 - *Mars et Avril*, écrit et réalisé par Martin Villeneuve
 - *Les Signes Vitaux*, écrit et réalisé par Sophie Deraspe

www.sodec.gouv.qc.ca

ATELIER GRAND NORD 2008 – CINQUIÈME ÉDITION

Du 8 au 16 mars 2008, la SODEC organise la cinquième édition de l'ATELIER GRAND NORD au Lac Sacacomie au cours duquel douze scénaristes sont invités à peaufiner l'écriture de leur scénario de long métrage en bénéficiant des conseils de six scénaristes consultants de la Francophonie.

Les scénaristes et scénarios du Québec retenus sont :

Gabriel Pelletier – *L'amour de ma mère*
Stéphanie Lasnier – *Avant que mon cœur bascule*
Richard Jutras – *La chaleur des avions*
Ann Arson – *Les veufs*

Marc Bisailon et Marc Robitaille sont les scénaristes consultants québécois. Les séances plénières seront animées par le scénariste et réalisateur **Émile Gaudreault**.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le communiqué de la SODEC à l'adresse suivante : www.sodec.gouv.qc.ca

(source SODEC)

Conseil des arts et des lettres du Québec**Bourses de carrière en cinéma**

Marcel Beaulieu
Helen Doyle

Subventions Arts médiatiques (Québec)

– Inscriptions du printemps
2007

Bourse de type A**Recherche et création**

Avenel, Emmanuel*
Babin, Magali
Baillargeon, Paule
Béchar, Catherine*
Bulbulian, Maurice
Demers, Claude
Desrosiers, Étienne
Dormeyer, James
Duhamel, Patrice
Gear, Glenn
Giraudon, Marie-France*
Gladu, André
Hudon, Sabin*
LaPointe, Sylvie
Lévesque, Léo
Millar, Marlene*
Pleszczynski, Stefan
Sfriso, Lisa
Szporer, Philip*
Talbot, Martin
Tétreault, Martin
Thibault, Stéphane*
Thibodeau, Lysanne
Trudeau, Pierre-Marc
Vesac, Jean-Ambroise

Accueil d'artistes en résidence

Ferland, Pascale

Aide spéciale pour Dépôt légal à la Cinémathèque (film)

Desrochers, André
Fournier, Johanne

Perfectionnement

Ouimet, Lucie

Déplacement

Arcand, Pierre-André*
Avenel, Emmanuel*
Burton, Alexandre*
Fournel, Marc
Giraudon, Marie-France*
Hall, Helen
Katrapani, Phyllis
Morin, Émile*

Reeves, Nicolas
Robert, Jocelyn*
Roy, Julien*

Studios et ateliers-résidences

Atelier-résidence de la
Fondation finlandaise de
résidences d'artistes
Lemay, Claudette

Bourses de type B**Recherche et création**

Abecassis, Tally
Bari, Laura
Beaulieu, Simon
Beauparlant, André-Line
Bégin, Thomas
Belley, Anette
Belzile, Nancy
Breton, Manon
Caissy, Jean-François
Cliche, Eugénie
Desmarais, Éric
Edoin, Guy
Farzaneh, Farzin
Gagnon, Dominic
Giguère, Katerine
Grenier, Étienne*
Guay, Andrée-Anne
Lavigne, Isabelle*
Lemieux, David*
Martel, Caroline
Martin, Éric
Moore, Allison
Morin, Diane
Murray, Hugh John
Nguyen, Kim
Paquette, Benjamin
Pirès, Pedro
Potin, Rozenn
Rajotte, Nelly-Eve
Robles, Paulina
Rocheleau, Julie
Sanchez, Pascal
Sikorski, Anna
Tassel-Boulanger, Tom
Veaux-Logeat, Catherine
Vukov, Tamara

Accueil d'artistes en résidence

Lavoie, Frédéric

Déplacement

Bégin, Thomas
Bellavance, Alexis*
Bernier, Nicolas*
Clitandre, Natacha

Cornell, Andrea-Jane
Deraspe, Sophie
Gongora, Romeo
Lahoud, Stéphane
Paradis, Katia
Rapisarda, Simone Andrea
Saint-Pierre, Marie-Josée
St-Pierre, Annie
Villeneuve, Jonathan*
Yates, Myriam

– Inscriptions de l'automne
2007

Bourse de type A**Recherche et création**

Angrignon, Yves*
Bail, René
Baillargeon, Bruno
Burton, Alexandre
Crépeau, Jeanne
Demers, Claude
Desrosiers, Étienne
Dugal, Louise*
Frigon, Élane
Gagné, Jean*
Gagné, Serge*
Gutierrez, Leopoldo
Heimbecker, Steve
Ivanov, Stefan
Liberovskaya, Katherine
MacSween, Alexander*
Madan, Emmanuel*
Robert, Jocelyn
Sawadogo, Cilia

Perfectionnement

Sioui Durand, Yves

Déplacement

Balass, Joe
Barth, Anne
De Pasquale, Gennaro
Diaz de Bedoya, Jorge
Christian
Fournier, Johanne
Gauthier, Mario
Gélinas, Pascal
Henricks, Nelson
L'Espérance, Sylvain
Madan, Emmanuel*
McIntosh, Thomas*
Pesot, Sébastien

Aide spéciale pour Dépôt légal à la Cinémathèque

Bail, René

Bourses de type B**Recherche et création**

Bernatchez, Patrick
Bessette, Myriam
Bonnes, Clara
Briceno-Orduz, Diego
Chabot, Claudia
Champagne, Wendy
Deraspe, Sophie
Émond, Anne
Fowles, Mary
Fredericks, Thomas
Ouellet*
Galiero, Simon
Hébert, Catherine
Latulippe, Mathieu*
Lebrasseur, Brigitte
López Escrivá, Fernando
Majeed, Omar
Nabatian, Kaveh
Najari, Samer
Pellegrino, Patrick
Proulx-Cloutier, Émile
R. Hearne, Karl
Sauvé, Simon
Tremblay, Frédéric

Perfectionnement

Leconte, Judith
Panouillot, Michel*
Roussel, Natacha*

Déplacement

Baillat, Jean-Sébastien*
Friz, Anna
Grasso, Stéphane
Gu, Tao
Larose, Alexandre
Morissette, Janicke*
Najari, Samer
Pilote, Sébastien
Rémillard, Jean-Patrice*
Santaguida, Roberto
Stiegman, Martha
Van den Boom, Paul

**Studios et ateliers-résidences
Programme de résidences
artistiques entre le Québec et
le Nouveau-Brunswick**

Simard, Elise

* Membre d'un collectif
Veuillez noter que cette liste n'est pas
finale

(source CALQ)

FINANCEMENT

FONDS PUBLIC

■ TÉLÉFILM Canada – 2008-2009

FONDS DU LONG MÉTRAGE DU CANADA

Programme d'aide à l'écriture de scénarios
Dépôt : le lundi 5 mai 2008

Programme d'aide aux longs métrages
indépendants à petit budget
Dépôt : le lundi 28 avril 2008

Programmes de développement,
de production et mise en marché
Dépôt : le lundi 18 août 2008 –
Projets de développement

www.telefilm.gc.ca

■ SODEC – Dates de dépôt des projets 2008-2009

SCÉNARISATION

Aide sélective aux scénaristes et
scénaristes-réalisateurs (volet 1)
Dépôt : vendredi 20 juin 2008

Aide à la scénarisation – Jeunes créateurs
(volet 1)
Dépôts : vendredi 16 mai 2008 et vendredi
7 novembre 2008

Aide sélective aux entreprises de
production – secteur privé (volet 2.1)
Dépôt : vendredi 29 août 2008

Aide sélective aux entreprises de
production – secteur indépendant (volet 2.2)
Dépôt : vendredi 20 juin 2008

PRODUCTION

Aide sélective aux longs métrages de
fiction – Coproductions minoritaires –
secteur privé (volet 1.1)
Dépôt : à partir du lundi 3 mars 2008,
jusqu'au lundi 15 septembre 2008

Aide sélective aux longs métrages de
fiction – secteur indépendant (volet 1.2)
Dépôts : vendredi 11 avril 2008 et
vendredi 17 octobre 2008

Aide à la production de courts métrages
de fiction (volet 2)
Dépôt : vendredi 3 octobre 2008

Aide à la production de documentaires –
œuvres uniques (volet 3)
Dépôt : vendredi 12 septembre 2008

Aide à la production de documentaires –
Miniséries et séries
Dépôt : lundi 21 avril 2008

Coproductions minoritaires –
documentaires œuvres uniques et séries
Dépôt : à partir du lundi 3 mars 2008,
jusqu'au lundi 15 septembre 2008

Aide à la production – Jeunes créateurs
(volet 2)
Dépôt : vendredi 26 septembre 2008

www.sodec.gouv.qc.ca

FONDS PRIVÉ

■ Fonds COGECO de développement d'émissions

Programme de développement et
programme de production
dates de tombée en 2008 :
1^{er} juillet et 1^{er} octobre

Programme d'aide au développement
de longs métrages : 1^{er} juillet 2008

■ Fonds indépendant de production

dates de tombée en 2008 :
1^{er} mai et 15 octobre

tél. : (514) 845-4334
www.ipf.ca/fipinfo@ipf.ca

■ Fonds BELL – radiodiffusion et nouveaux médias

dates de tombée en 2008 :
1^{er} mai et 1^{er} octobre

tél. : (514) 845-4418
www.ipf.ca/fondsbell@ipf.ca

■ Fonds Harold Greenberg

PROGRAMME DE LANGUE FRANÇAISE

Volet Film / Scénarisation
dépôt : 11 juin 2008

Volet Émission dramatique
pour la jeunesse
dépôt : 30 avril 2008

Volet Film / Prise d'option
Dépôt en tout temps, temps d'étude plus
ou moins 1 mois.

À surveiller

Hot Docs

du 17 avril au 27 avril 2008
LE FORUM DOCUMENTAIRE DE TORONTO
23-24 avril 2008
www.hotdocs.ca
info@hotdocs.ca
tél. : (416) 203-2155 poste 228

Festival international de télévision de Banff du 8 au 11 juin 2008

Inscription et hébergement :
@ : registration@achillesmedia.com
Web : www.bwtfv.com

Trois façons de s'inscrire :
par télécopieur : 403-678-9878
par courrier : 102 Boulder Crescent, bureau 202
Canmore, AB, Canada T1W 1L2
en ligne : www.bwtfv.com

Pour tout autre renseignement
tél. : 403-678-1216

Petite annonce

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE / BORD DE MER / SITE NATUREL D'EXCEPTION

ÎLE DU HAVRE-AUX-MAISONS

Tarifs pour membres SARTEC (1^{er} octobre au
1^{er} juin) ; 500 \$ (la 1^{ère} semaine), 250 \$ (les
semaines suivantes jusqu'à scénario com-
plété ou ressourcement total !)

PHOTOS et INFOS :
www.aupieddelabutteronde.com
De votre collègue scénariste,
Nicole Gravel : 514 279-9165

La SARTEC consulte...

Vous avez récemment reçu un question-
naire portant sur l'info-SARTEC. Plusieurs
réponses nous sont parvenues et, actuel-
lement, nous compilons les données. Le
résultat vous sera communiqué sous peu.
Ceux et celles qui n'ont pas encore
répondu au questionnaire, il est encore
de temps de le faire en retournant le tout
par la poste ou par courriel à :
mgagnon@sartec.qc.ca

Merci de prendre quelques minutes de
votre temps pour améliorer notre bulletin
associatif.

Nous reproduisons ici la lettre conjointe que nous avons fait parvenir aux diffuseurs, le 31 mars dernier.

Montréal, le 31 mars 2008

Monsieur Sylvain Lafrance,
Vice-président
Société Radio-Canada

Monsieur René Guimond
Président et chef de la direction
TQS Inc.

Monsieur Pierre Dion
Président et chef de la direction du Groupe TVA

Monsieur Pierre Roy
Président
Les Chaînes Télé Astral

Madame Michèle Fortin
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion du Québec

Madame, Messieurs,

Comme auteurs, réalisateurs, compositeurs, interprètes ou artisans, nous cherchons à informer, divertir, émouvoir ou amuser, ainsi qu'à capter et retenir l'intérêt de l'auditoire par des œuvres de qualité. Et nous y arrivons avec un succès certain, puisque les émissions québécoises occupent bien souvent les premières places de l'écoute télévisuelle.

Malheureusement, le rythme de nos émissions est de plus en plus brisé par l'insertion de bandeaux publicitaires ou auto-publicitaires en surimpression et par la compression des génériques. Ces pratiques menacent l'intégrité des œuvres, en détruisent l'ambiance, altèrent l'émotion recherchée et constituent une intrusion de plus en plus nuisible à la qualité artistique que nous nous efforçons d'atteindre.

Conscients de l'importance des revenus publicitaires ou de la nécessité d'attirer l'attention sur votre programmation, nous considérons cependant essentiel que la publicité ou l'auto-publicité ne débordent pas le cadre des pauses publicitaires et ne sollicitent pas indûment l'attention du téléspectateur lors du déroulement de l'émission ou de son générique.

Par respect pour notre travail, par respect pour les œuvres et par respect pour le public qui les apprécie, nous vous demandons de mettre fin à l'insertion des bandeaux publicitaires et auto-publicitaires et à la compression des génériques.

Brunhilde Pradier, présidente,
Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son
(AQTIS)

Marc Grégoire, président,
Société des auteurs de radio, télévision et cinéma
(SARTEC)

Jean-Pierre Lefebvre, président,
Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec
(ARRQ)

Raymond Legault, président,
Union des artistes
(UDA)

Luc Fortin, président,
Guilde des musiciens/musiciennes du Québec

Mario Chenart, président,
Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec
(SPACQ)



Guilde des
musiciens/musiciennes
du Québec



AVEC QUI SIGNER UN CONTRAT SARTEC

Les auteurs doivent signer des contrats sous juridiction SARTEC avec nombre de producteurs privés ou publics. Voici une liste à jour des producteurs couverts par une entente SARTEC.

Les producteurs publics et les producteurs liés à un diffuseur

Ces producteurs sont signataires d'ententes collectives distinctes avec la SARTEC.

RADIO-CANADA
TÉLÉ-QUÉBEC
GROUPE TVA INC. (JPL ET JPL II)
OFFICE NATIONAL DU FILM
PRODUCTIONS CARREFOUR INC.
TVOntario
TV5
TQS-Point final

Les producteurs indépendants

Deux ententes collectives sont en vigueur entre la SARTEC et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) : l'une en télévision, l'autre en cinéma. Les producteurs indépendants se répartissent en deux catégories.

Les producteurs membres de l'APFTQ

Toute filiale détenue à 100 % des actions votantes du capital-action par une entité corporative qui est membre régulier ou membre stagiaire de l'APFTQ est automatiquement considérée membre de l'APFTQ aux fins de l'application des ententes collectives signées par l'APFTQ. Ces producteurs sont couverts par les ententes collectives en télévision et en cinéma.

Les producteurs ex-membres de l'APFTQ

En vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste*, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ lors de la signature d'une entente collective y demeurent assujettis même s'ils ont quitté les rangs de cette association. En télévision, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ en juin 2007 sont donc encore concernés par l'entente collective. En cinéma, les producteurs, membres de l'APFTQ en mars 2003 sont liés, même s'ils quittent l'APFTQ par la suite.

Mais quelle que soit la situation de votre producteur, particulièrement s'il n'est pas couvert par une entente collective, n'hésitez pas à appeler la SARTEC avant d'apposer votre signature au bas d'un contrat.

61X DEGRÉS INC.
ACPAV
AETIOS PRODUCTIONS INC.
AMÉRIMAGE –SPECTRA
AMÉRIQUE FILMS INC.
APARTMENT 11 PRODUCTIONS
ARGUS FILMS INC.
AVANTI CINÉ-VIDÉO
B612 COMMUNICATIONS
BALIVERNA FILMS INC.
BAZZO BAZZO INC. (LES PRODUCTIONS)
BBR (2006) INC. (PRODUCTIONS)
BLUE STORM TÉLÉ INC.
BORÉAL FILMS INC. (LES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES)
B.U.B.L.E.S. TÉLÉVISION
CARPE DIEM FILM & TV INC.
CASABLANCA INC. (LES PRODUCTIONS)
CHAMELIN INC.
Chantale Bujold INC.
(Communications)
CHASSE GALERIE (LES PRODUCTIONS)
CHRISTAL FILMS PRODUCTIONS INC.
CINÉ-GROUPE
CINÉLANDE ET ASSOCIÉS INC.
CINÉMAGINAIRE INC.
CINÉ QUA NON MÉDIA
CINÉ TÉLÉ ACTION
CIRRUS COMMUNICATIONS INC.
CITÉ-AMÉRIQUE (ALTAU TUTTI FRUTTI INC.)
CLAIRE OBSCURA INC. (LES PRODUCTIONS)
CLAP TV (CITÉ PRODUCTIONS)
CONSTELLATIONS 2001 INC.
COOP VIDÉO MONTRÉAL (PROD. 23)
DIVERTISSEMENT SUBSÉQUENCE INC.
DUO PRODUCTIONS INC.
ECP INC. (GROUPE)
EGM LTÉE (LES PRODUCTIONS)
ENCORE TÉLÉVISION
ÉQUINOXE INC. (LES PRODUCTIONS)
(LYLA FILMS INC.)
ÉRÉZI (PRODUCTIONS)
EURÉKA! PRODUCTIONS INC.
FABRIQUE D'IMAGES LTÉE (LA)
FAIR PLAY INC. (GROUPE) (GFP INC.)
FÊTE INC. (LES PRODUCTIONS LA)
FILMS DE L'ISLE INC.
FILMS SPUTNIK (LES)
FILMS TRAFFIK INTERNATIONAL INC.
FORUM FILMS INC.
GAÉA FILMS INC. (COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX PLUS)
GALAFILM INC. (A. GELBART QUÉBEC INC.)
GLACIALIS INC. (PRODUCTION)
GO FILMS INC.
GRAND NORD QUÉBEC INC.
(PRODUCTIONS)

GUILLEDOU INC. (LES PRODUCTIONS)
HYPERZOOM INC. (PRODUCTIONS)
ICOTOP INC. (GROUPE)
I STUDIO CINÉMA TÉLÉVISION INC.
IDÉACOM INTERNATIONAL
INCENDO (PRODUCTIONS)
(JB MÉDIA / 3868265 CANADA INC.)
INFORMATION FILMS INC.
JET FILMS INC.
JEU D'OMBRES INC. (PRODUCTIONS)
JUSTE POUR RIRE INC. (GROUPE TV)
KENYA INC. PRODUCTIONS
KIWI ANIMATION INC. (VOX POPULI, GRENADINE)
LÉA PASCAL INC. (PRODUCTIONS)
LOCOMOTION INC. (GROUPE)
MACUMBA INTERNATIONAL INC.
MAG 2 (LES PRODUCTIONS)
(PRODUCTIONS LUCITÉ INC.)
MATCH TV INC.
MAX FILMS INC.
MÉDIA PRINCIPIA INC.
MÉGAFUN INC. (LES PRODUCTIONS)
MELENNY PRODUCTIONS INC.
MICHEL GAUTHIER PRODUCTIONS INC.
MICRO SCOPE INC.
MUSE (LES ENTERPRISES DIVERTISSEMENT)
NOIR SUR BLANC LTÉE (LES PRODUCTIONS)
NOVA MÉDIA INC. (PRODUCTIONS)
NOVEM PRODUCTIONS INC.
OcÉan TÉLÉVISION INC.
ORBI-XXI PRODUCTIONS INC.
OSTAR (LES PRODUCTIONS)
PARK EX INC. (PRODUCTIONS)
PIXCOM INC. (PRODUCTIONS)
PLANÈTE BLEUE COMMUNICATION INC.
POINT DE MIRE INC. (LES PRODUCTIONS)
PRAM QUÉBEC INC.
PRB MÉDIA INC. (ROCH BRUNETTE INC. PRODUCTIONS)
PRESSE TÉLÉ (LA)
PRODUCTION PRÉSENCE INC.
PRODUCTIONS 10e ave (LES)
PRODUCTIONS J INC.
PVP MONDE INC.
REMSTAR (PRODUCTIONS)
ROSE FILMS INC.
SARDINE INC. (PRODUCTIONS)
SCÉNO VISION INC.
SCREEN PEOPLE INC.
SHOOTFILMS INC. (LES PRODUCTIONS)
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRODUCTION 2 INC.
SOGESTALT TÉLÉVISION QUÉBEC INC.
SOMA PUB INC.
SOVIMAGE INC. (LES PRODUCTIONS)
SPECTRA ANIMATION
SPHÈRE MÉDIA PLUS INC.

SPUTNIK INC. LES FILMS
SWAN (COMMUNICATIONS)
TÉLÉFICTION INC.
TÉLÉ-GÉNIK INC. (LES PRODUCTIONS)
TÉLÉMISSION INFORMATION INC.
TÉLÉ-VISION (GROUPE)
THALIE INC. (LES PRODUCTIONS)
TOTALE FICTION INC. (PRODUCTIONS)
TOUT ÉCRAN INC.
TRAIT D'UNION (LES PRODUCTIONS)
TRANSFILM INC.
TRINÔME INC.
TROISEUXUN PRODUCTIONS INC.
UBERDO PRODUCTIONS
VÉLOCITÉ INTERNATIONAL INC.
VENDÔME TÉLÉVISION INC.
VENDREDI INC.
VENT D'EST INC. (LES PRODUCTIONS)
VERSEAU INTERNATIONAL INC.
VIC PELLETIER (LES PRODUCTIONS)
VIDÉOFILMS LTÉE (LES PRODUCTIONS)
VIRAGE (PRODUCTIONS)
VIVAVISION INC.
WIZZFILMS INC.
ZÉRO INC. (LES PRODUCTIONS)
ZINGARO INC. (FILMS)
ZONE3 INC.
ZOOFILMS INC.
ZULU FILMS INC.

Ex-membres de l'APFTQ Ententes télévision et cinéma

ADJACENT 2 ENTERTAINMENT INC.
AL DENTE (LES PRODUCTIONS)
ARTS ET IMAGES PRODUCTIONS INC.
BLOOM FILMS 1998 INC.
DDI TÉLÉVISION INC.
DIVERTISSEMENT COOKIE JAR INC. (CINAR)
FACTEUR 7
FVR MÉDIA INC.
IMPEX INC. (LES PRODUCTIONS)
LANY (LES PRODUCTIONS)
MIMI FERNAND PRÉSENT INC.
NANOUK FILMS LTÉE
NÉO FILMS INC.
OCTANT VISION INC.
PAT TÉLÉPRODUCTIONS
PARTNERS MONTRÉAL
PRODUCTIONS GLG MÉDIA (LES)
PRISE XIII (PRODUCTIONS)
ROGER HÉROUX INC. (LES PRODUCTIONS)
SAGITTAIRE INC. (LE GROUPE)
SYNERCOM TÉLÉPRODUCTIONS INC.
S.W.A.T. FILMS INC.
VITALMÉDIA INC.
VOODOO MÉDIA ARTS (1998) INC